

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 11

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les discussions sur le financement des retraites battent leur plein depuis plusieurs mois. Selon un document de l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) publié récemment, c'est la promotion de l'emploi, associée à la croissance économique, qui constitue l'élément clé pour relever le défi démographique du 21^e siècle.

Créer des emplois pour sauver les retraites

Comment garantir aux personnes à la retraite un revenu suffisant sans que les actifs ne se sentent surexploités au point de déclencher une «lutte des classes d'âge»? Tel est le défi que devront relever tous les pays dont la population vieillit. C'est ainsi que, selon l'ONU, la Suisse comptera probablement, aux alentours de 2050, 78 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de 15 à 60 ans (alors qu'aujourd'hui la proportion est de 34 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de 15 à 60 ans). De 1950 à 2000, le rapport du nombre de cotisants potentiels (20 à 64 ans) par personne en âge AVS a passé de 6 à 4; selon des projections fiables, il baissera à environ 3 aux alentours de l'an 2020 et se stabilisera ensuite à 2,5. Aux interrogations que suscite cette évolution démographique inéluctable,

des analyses superficielles ont tôt fait de répondre: «Soit on retarde l'âge légal de la retraite, soit on diminue les rentes.»

Travail des femmes

En premier lieu, il convient de se méfier des rapports alarmistes qui prédisent une faillite des systèmes publics de sécurité sociale. Ces projections très pessimistes tendent à sous-estimer les capacités d'adaptation des sociétés. Elles négligent, par exemple, l'influence de paramètres comme le taux de fécondité, le volume des flux migratoires qui peuvent dépendre, partiellement, de mesures politiques et, enfin, l'influence de la croissance économique et de la masse salariale dans son ensemble. Mais, selon l'étude de l'Association internationale de la sécurité sociale, c'est surtout dans le domaine de l'emploi que les Etats peuvent intervenir activement: «La viabilité des systèmes de protection sociale, ainsi que des plans d'épargne individuels en vue de la retraite, dépendent (...) essentiellement de la capacité des sociétés à rééquilibrer le rapport entre actifs et inactifs d'une façon efficace et équitable.» La diminution de l'offre de main-d'œuvre, conséquence du vieillissement démographique, pourrait être en partie compensée par une hausse du taux de participation au marché du travail, notamment en augmentant le taux d'activité des femmes et en freinant la tendance aux retraites anticipées.

Mais comment créer de nouveaux emplois? Il faut noter que dans la plupart des pays européens, un fort taux de chômage va de pair avec une pénurie de personnel qualifié dans certains secteurs. Et cette situation s'aggravera sans doute avec l'arrivée à la retraite de la génération du «baby boom». Une formation professionnelle mieux ciblée

des demandeurs d'emploi devrait donc leur permettre d'acquérir les compétences requises par les entreprises. Quant à la participation plus forte des femmes au marché du travail, un système d'allocations et de services sociaux adéquats devrait éviter que leur contribution accrue n'entraîne une diminution du taux de fécondité créant, à terme, de nouvelles difficultés. L'accroissement du taux d'emplois féminins aurait d'autres conséquences bénéfiques: cela permettrait de diminuer la pauvreté des familles, en particulier des familles monoparentales, et d'assurer aux femmes de meilleures conditions financières pendant leur vieillesse.

Moins de retraites anticipées

En matière de retraites anticipées, les auteurs du rapport de l'AISS insistent particulièrement sur la nécessité d'inverser la tendance. N'est-il pas paradoxal de préconiser l'élévation de l'âge de la retraite alors que les chômeurs de cinquante et plus éprouvent tant de difficultés à décrocher un emploi? Une meilleure utilisation des capacités productives des travailleurs âgés permettrait de retarder le paiement des pensions, de diminuer les indemnités de chômage et le versement des rentes AI et d'augmenter les recettes fiscales et les contributions sociales. Cela en ne prenant en compte que l'aspect économique et financier du problème.

Sur le plan humain, les responsables de Pro Senectute pour la préparation à la retraite ont maintes fois constaté les conséquences extrêmement dommageables d'une retraite anticipée non désirée. Mais, retarder l'âge effectif du départ à la retraite suppose un changement de mentalité: il faut lutter contre l'image négative des travailleurs âgés et refuser que les entreprises recourent à la

Retraites anticipées, pas la panacée!

Selon Guy Bovey, responsable du service formation de Pro Senectute Vaud, les personnes contraintes à prendre une retraite anticipée, pour raison de santé ou pour des motifs économiques, sont celles qui vivent le plus mal la transition de la vie active à la retraite. «Le travailleur ne dispose pas du laps de temps nécessaire pour apprivoiser psychologiquement et pratiquement sa future condition de retraité qu'il n'a pas inscrite dans son «agenda intérieur»; cela risque de compromettre son entrée harmonieuse dans la nouvelle phase de vie.»

retraite anticipée pour dégraisser leurs effectifs aux frais de la collectivité.

Cette promotion de l'emploi suppose évidemment un redémarrage de la croissance. Sans doute, la reprise, dans une économie ouverte comme celle de la Suisse, est-elle aussi tributaire de la conjoncture internationale, mais ce dont souffre le plus l'économie suisse aujourd'hui c'est incontestablement de la stagnation de la consommation intérieure, due aux incertitudes et à l'inquiétude générale de la population suite à de nombreuses déclarations politiques alarmistes.

Aux Cassandre de service, il faut demander de cesser de stigmatiser les personnes âgées et de dévaloriser les travailleurs de cinquante ans et plus dont l'expérience est si précieuse. Assurer l'avenir des retraites signifie notamment limiter, autant que possible, les retraites anticipées contraintes, néfastes à la société comme au personnel qui en est victime. Il s'agit donc de combler le fossé entre âge réel et âge légal de la retraite avant que de songer à relever ce dernier.

Jacques Repond

Campagne Pro Senectute 2003



D.R.

«Vieillir un art de vivre», affiche de la campagne 2003 de Pro Senectute

Depuis la fin du mois d'août, cinq belles affiches en noir et blanc, intitulées «Vieillir, un art de vivre», sont apparues en 3000 endroits de Suisse. On peut y voir: un couple âgé s'embrassant tendrement, une vieille dame qui savoure un frappé, un homme aux cheveux blancs jouant du violon, deux retraités qui parlent avec animation, une nageuse ridée au sourire épanoui émergeant de l'eau avec ses lunettes de plongée. Ces photos artistiques, qui transmettent une image positive de la vieillesse, ont été choisies par Pro Senectute pour sa campagne promotionnelle 2003. Elles nous rappellent que la vieillesse n'est pas la dégradation de l'âge mûr, mais une étape de notre existence, égale aux autres en dignité et en intérêt, qui peut être vécue intensément.

Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**

Quai du Bas 92, c.p. 372,
2501 Bienne

e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch

Tél. 032 328 31 11

Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**

Rue du Pont 4, 2710 Tavannes

e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch

Tél. 032 481 21 20

Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**

Rue Saint-Pierre 10, c.p. 566,

1701 Fribourg

e-mail: info@fr.pro-senectute.ch

Tél. 026 347 12 40

Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**

Rue de la Maladière 4, 1205 Genève

e-mail: info@ge.pro-senectute.ch

Tél. 022 807 05 65

Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**

Centre d'action sociale des aînés

Ch. du Puits 4, c.p. 800,

2800 Delémont

e-mail: info@ju.pro-senectute.ch

Tél. 032 421 96 10

Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**

Secrétariat cantonal

et bureau régional La Chaux-de-Fonds

Av. Léopold-Robert 53,

2301 La Chaux-de-Fonds

e-mail: info.pro-senectute.cf@ne.ch

Tél. 032 911 50 00

Fax 032 911 50 09

Bureau régional Neuchâtel

Rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel

e-mail: info.pro-senectute.ne@ne.ch

Tél. 032 729 30 40

Fax 032 729 30 41

Pro Senectute **Vaud**

Maupas 51, c.p. 752

1000 Lausanne 9

e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch

Tél. 021 646 17 21

Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**

Siège et centre d'information

Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion

e-mail: info@vs.pro-senectute.ch

Tél. 027 322 07 41

Fax 027 322 89 16